



## Nerim se lance à son tour dans la course au VDSL2

**L'opérateur Internet et télécom parisien Nerim va participer aux prochains tests autour du VDSL2 en vue de commercialiser le très haut débit sur paire de cuivre.**

Le 21 mai 2013 par Christophe Lagane

« *L'Arcep attend que France Telecom soit prêt* », nous confiait **Cyril de Metz**, PDG de Nerim, en amont de l'annonce par le régulateur de l'ouverture commerciale prochaine du VDSL2 (lire Le très haut débit sur paire de cuivre annoncé pour l'automne 2013). L'opérateur télécom et Internet parisien était, lui, prêt depuis longtemps.

Depuis l'été 2012, précisément, Nerim équipe l'ensemble de ses sites dégroupés en VDSL2 (sur Paris et une partie des Hauts-de-Seine). C'est donc en toute logique que l'entreprise participera à la nouvelle phase de tests qui sera menée en Gironde et en Dordogne à partir du 10 juin prochain.

Rappelons que le VDSL2 (Very High Speed Digital Subscriber Line version 2) vise à démultiplier les capacités de transport des données sur les paires de cuivre du réseau téléphonique actuel. Avec des débits théoriques maximum pouvant atteindre les 100 Mbit/s mais plus proche de 50 Mbit/s dans les faits (contre 28 Mbit/s au mieux pour l'ADSL) en réception. Qui plus est sur de courtes distances (moins d'un kilomètre environ entre la prise téléphonique et le central de France Télécom) ce qui limite à 10% environ le nombre de lignes qui pourront en bénéficier sur la France. Mais « *puisque la technologie existe, autant l'utiliser* », nous déclarait le dirigeant.

### Définir les risques de perturbation

Mais si la technologie est prometteuse pour faire progresser les services de transport sans changer d'infrastructure, le VDSL2 peut être source de perturbation des lignes environnantes, notamment ADSL. Perturbations évidemment inacceptables pour pouvoir commercialiser le VDSL2. « *L'introduction d'une nouvelle technique DSL sur le réseau de boucle locale de cuivre suppose de s'assurer au préalable que les accès DSL déjà en service ne seront pas perturbés par la nouvelle technique* », indiquait l'Arcep en juin 2012. Il s'agissait notamment de palier les risques de diaphonie.

La maîtrise de ces perturbations constituait l'objet de la première vague de tests lancée l'été dernier par l'opérateur historique qui pourra ainsi revendre ses offres VDSL comme il le fait avec l'ADSL. Ces premiers tests aboutis, une deuxième phase de test ouverte à l'ensemble des opérateurs commencera en juin prochain en Gironde et en Dordogne.

C'est à cette nouvelle série de tests que participera Nerim pour s'assurer de la bonne intégration de ses équipements sur le réseau d'Orange. « *En tant qu'opérateur au service des entreprises françaises, nous prenons à cœur notre rôle d'encadrer l'utilisation du VDSL2. Nous travaillons pour définir les risques de perturbation et préciser les technologies assurant l'absence de bouleversements* », indique Cyril de Metz par voie de communiqué.

## Le VDSL2 pour les TPE

Nerim rejoindra donc plusieurs de ses confrères. France Télécom-Orange, bien sûr, tandis que SFR a confirmé sa participation aux tests du 10 juin prochain et que Bouygues Telecom entend proposer des offres à la rentrée. OVH également qui, comme Nerim, s'est inscrit très en amont sur le VDSL2. Seul Free reste silencieux sur le sujet mais ne doutons pas que le trublion des télécoms saura entretenir la surprise.

Il n'en reste pas moins que, faute de lien dédié avec garantie de rétablissement, « *le VDSL2 est plus une offre pour les particuliers, nous glissait Cyril de Metz. L'ADSL n'est pas fait pour l'entreprise, c'est pareil pour le VDSL* ». Avec le VDSL2, Nerim visera avant tout les TPE avec une offre de temps de rétablissement du service en cas de coupure. « *Il y a beaucoup de petites entreprises sur ADSL, le VDSL n'est pas beaucoup plus cher.* »

Dans tous les cas, le très haut débit sur cuivre ne peut être que temporaire. « *Il est illusoire de croire que le VDSL2 remplacera la fibre optique, qui reste la seule vraie solution pour les professionnels* », indique le responsable dans le communiqué. Mais un temporaire qui pourrait durer. « *Le cuivre n'est pas mort, concédait Cyril de Metz lors de notre rencontre en avril dernier, il y aura encore du cuivre dans 30 ans.* »